

Image not found or type unknown



# Qui doit payer les dettes de la location-gérance ?

Fiche pratique publié le 15/11/2013, vu 825 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**La réglementation du contrat de location-gérance prévoit plusieurs cas de responsabilité solidaire du propriétaire du fonds pour les dettes du locataire-gérant.**

Seul le propriétaire du fonds est responsable des dettes contractées avant le contrat et qui sont affectées d'un terme postérieur à la date. Le locataire du fonds ne reprend pas les dettes du propriétaire, excepté les contrats de travail qui sont transmis à la formation du contrat.

La fin du contrat de location-gérance a aussi un effet sur le sort des créances contractées par le locataire-gérant. Celles-ci deviennent immédiatement exigibles.

[Accéder au guide](#)